

[Texte]

nous devons nous conformer à ce qui a été décidé par la Chambre. Nous avons soumis le troisième et le quatrième rapport qui ont été acceptés par la Chambre, à l'unanimité. Et dans le quatrième rapport, il était spécifié que nous demandions à la Chambre la permission de visiter certaines régions du Québec, et cela ne dépassant pas une semaine. Par conséquent, nous avons cinq jours de travail et à cause des distances, visiter une troisième ou même une quatrième région, ça nous amènerait à rester peut-être une journée à chaque endroit, et il serait vraiment très difficile de travailler dans ces conditions. Même l'année dernière, lorsque nous sommes allés à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick... Enfin, la réponse qui a été donnée par la suite, et vous étiez tous là... on a dit, franchement, on n'est pas resté suffisamment longtemps à Terre-Neuve pour pouvoir apprécier d'abord tout ce qu'on a vu là-bas, de même qu'au Nouveau-Brunswick. Alors, puisque la Chambre nous ordonne d'effectuer ce voyage en l'espace de 5 jours, même si j'étais d'accord avec votre suggestion, il y a plusieurs autres belles régions du Québec qu'il vaudrait la peine de visiter, y inclus la vôtre, pour l'avoir visitée déjà, je ne crois pas que nous puissions accepter à ce moment-ci autre chose que ce qui nous a été ordonné par la Chambre.

• 1000

**Mme Beauchamp-Niquet:** D'accord, monsieur le président.

**Le président:** Monsieur Cyr.

**M. Cyr:** Monsieur le président, si j'ai suggéré le coin de la Gaspésie, et tout particulièrement Percé, c'est afin que les membres du comité qui viennent de l'Île du Prince-Édouard où est mon alma mater, parce que je suis allé au collège, à l'université de St. Dunstan, ... that is where, my dear Mel, I learned a little bit of English. I hope that during your séjour in Gaspé you will be able to learn a little bit of French.

Je voudrais que les membres du comité puissent constater sur les lieux ce que le ministère de l'Expansion économique régionale a réalisé dans le domaine touristique, en collaboration avec le Québec, tel que l'achat de l'île de Bonaventure, les terrains de stationnement pour les roulettes, la construction des routes, les promenades, la promenade le long du rivage, qui est en ciment, c'est très bien fait. Maintenant, que l'on vienne de Rimouski, de Matane, de Carleton ou du Saguenay, les gens aiment revenir à Percé, surtout dans cette saison morte un peu du tourisme qui est le début d'octobre. Cela va donner de l'activité dans le coin et, aussi, cela va permettre à tous les députés de pouvoir faire une quarantaine de milles en autobus, de l'aéroport, permettant de voir tout le littoral et, peut-être, si l'occasion le permet, de visiter le Parc Forillon, qui a été aussi aménagé grâce à l'entente Canada-Québec.

**Mme Beauchamp-Niquet:** Je pense qu'il faudrait le voir.

**M. Cyr:** Il faut voir le Parc Forillon. Je trouve que ces détails pourront être...

**Le président:** D'accord. Pour l'instant, ce qu'il nous faut accepter, c'est d'abord que le deuxième endroit à visiter au Québec soit Percé. Si le comité est prêt à accepter cela, monsieur Cyr, puisque c'est dans votre région, vous aurez à organiser probablement l'affaire, les accommodations, chambres etc. etc.

**Mr. Cyr:** The lobster. We will have to call the lobster from Prince Edward Island at that time in the fall because there is

[Traduction]

with what has been decided in the House. We have already submitted the third and fourth reports, which were unanimously accepted by the House. In the fourth report, it was specified that we were requesting the permission of the House to visit certain areas of Quebec for a period not exceeding one week. As a result, we have only five days of work and because of distances, visiting a third or even a fourth area would only allow us to spend a day in each place, and it would really be very difficult to work under such conditions. Even last year, when we went to Newfoundland and New Brunswick... well, the reply given afterwards—and you were all there—was that we had not really stayed long enough in Newfoundland to have a chance to assess all that we saw there, and the same was true in New Brunswick, since the House specified that we were to visit Quebec for a period not exceeding five days, even if I were to agree with your suggestion, there are several other beautiful areas in Quebec which would be worth visiting, including your area; I know what I am talking about, I have been there. I do not think that we may accept at this stage anything else than what was ordered by the House.

**Mrs. Beauchamp-Niquet:** All right, Mr. Chairman.

**The Chairman:** Mr. Cyr.

**Mr. Cyr:** Mr. Chairman, if I suggested the Gaspé area, and particularly the Percé area, it is so that the members of the committee from Prince Edward Island where my alma mater is—I went to St. Dunstan University—c'est là, mon cher Mel, que j'ai appris un peu d'anglais. J'espère que durant votre stay en Gaspésie vous pourrez apprendre un petit peu de français.

I would like the members of the committee to see firsthand what the Department of Regional Economic Expansion has been doing for tourism in co-operation with the Province of Quebec, things like the purchase of Bonaventure Island, the trailer parks, road developments, hiking trails, the shore line promenade, in solid concrete, a real treat. Now people from Rimouski, Matane, Carleton or from the Saguenay area, always like to come back to Percé, and given the fact that the beginning of October is the beginning of the low season for tourism, it will create some activity in the area and it will enable all the MPs to have a bus ride of some 40-odd miles from the airport all along the shoreline. And maybe if we can manage, we can visit Forillon Park which has also been developed through an agreement between Canada and Quebec.

**Mrs. Beauchamp-Niquet:** I think it is a must.

**Mr. Cyr:** The visit of the Forillon Park is a must. All the details will be...

**The Chairman:** All right. For the time being, we have to agree upon Percé as the second place to be visited in Quebec. If it is agreed, Mr. Cyr, since it is in your area, you will probably be in charge of the organization, accommodation, visits and so on and so forth.

**M. Cyr:** Le homard. Il faudra faire venir le homard de l'Île du Prince-Édouard car il n'y a pas de saison d'automne, il n'y